

BEST AVAILABLE COPY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE  
SERVICE  
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

# BREVET D'INVENTION

N° 1.203.376

Classification internationale :

A 61 I



FR

Perfectionnements aux pansements élastiques et similaires.

M. JACQUES WERMAN résidant en Belgique.

Demandé le 24 septembre 1958, à 15<sup>h</sup> 40<sup>m</sup>, à Paris.

Déposé le 27 juillet 1959. — Publié le 18 janvier 1960.

(Demande de brevet déposée en Belgique le 2 octobre 1957, au nom du demandeur.)

On connaît l'usage actuellement traditionnel, de pansements élastiques formés substantiellement par une bande d'une matière élastique dont les deux bouts sont prolongés par un élément adhésif. De tels pansements sont fixés par lesdits éléments adhésifs, en sorte que la partie élastique médiane soit généralement placée sous une certaine tension initiale.

De tels pansements doivent avoir pour avantage essentiel de se maintenir toujours fermement appliqués contre la partie sous-jacente du corps ou de maintenir fermement et correctement en place des éléments de pansement additionnels.

Un autre avantage encore que devraient présenter de tels pansements élastiques est qu'ils doivent pouvoir convenir particulièrement pour les articulations afin d'être correctement maintenus en place quels que soient les mouvements de l'articulation, c'est-à-dire les positions relatives des éléments de celle-ci.

Or, il est bien connu qu'à l'aide des pansements élastiques actuellement en usage, il est pratiquement impossible de les appliquer sur les articulations, notamment aux genoux et aux poignets. Si lesdits pansements élastiques conviennent parfaitement pour toutes les positions prises de l'articulation, provoquant l'extension du pansement, l'efficacité est absolument nulle pour toutes les positions de l'articulation provoquant la contraction du pansement. En effet, le pansement élastique ne peut se maintenir en contact avec les éléments de l'articulation, en sorte qu'il se forme une séparation totale entre le pansement et la partie sous-jacente de l'articulation, ce qui est inadmissible. On est alors amené à l'obligation de serrer le pansement par un lien additionnel, ce qui anéantit par le fait même tous les avantages qui se rattachent au pansement adhésif.

La présente invention concerne des perfectionnements apportés à de tels pansements élastiques en vue d'écarter systématiquement les susdits inconvénients et de rendre ledit pansement élastique d'application absolument universelle, c'est-à-dire pour tous les cas et pour toutes les parties du corps, y compris toutes les articulations, d'une telle manière que ledit pansement élastique garde son entière

efficacité quelle que soit la partie du corps, respectivement l'articulation recouverte et quels que soient les mouvements ultérieurs auxquels lesdits pansements élastiques sont soumis.

Les perfectionnements, objets de l'invention, sont essentiellement caractéristiques en ce que le pansement élastique proprement dit est solidaire d'éléments adhésifs orientés sur les quatre bords périphériques dudit pansement élastique. En d'autres termes, le pansement perfectionné conformément à l'invention permet de fixer le pansement élastique en le sollicitant dans quatre directions orthogonales, en sorte de l'assujettir d'une manière systématique sur la partie sous-jacente du corps, respectivement de l'articulation, et de le maintenir dans cette position correcte quels que soient les mouvements relatifs des éléments constitutifs de l'articulation.

On réalise ainsi, comme produit industriel nouveau, un pansement préparé immédiatement prêt à l'usage et susceptible d'être appliqué par la susdite quadruple sollicitation, ce qui est nouveau en matière de pansement élastique.

Ces perfectionnements pourront évidemment être appliqués d'une manière pratique sous des formes infiniment variables, à partir de pansements élastiques de toute forme et de toutes dimensions, les éléments adhésifs étant eux-mêmes conditionnés de la manière connue et susceptibles de présenter de nombreuses variantes de réalisation.

C'est donc à simple titre d'exemple, sans aucune limitation, que des exécutions préférées sont décrites ci-après, en se référant aux dessins annexés dans lesquels :

La figure 1 est une vue en plan d'un pansement élastique perfectionné conforme à l'invention, présenté dans sa position déployée;

La figure 2 représente le même pansement élastique dans sa position d'emballage;

La figure 3 représente le même pansement en vue perspective, juste avant usage;

Les figures 4, 5 et 6 représentent, en vue perspective, trois positions relatives caractéristiques d'une articulation sur laquelle est appliqué le pansement perfectionné;

[1.203.376]

— 2 —

Les figures 7 et 8 schématisent deux variantes d'exécution.

Comme représenté dans un exemple d'exécution aux figures 1, 2 et 3, le bandage élastique perfectionné conforme à l'invention se compose tout d'abord des éléments connus formés par le bandage élastique proprement dit 1, les pattes adhésives d'about 2, 3, et le tissu (tarlatane) de protection 4, 5. Conformément à l'invention, un tel pansement est complété par au moins deux pattes latérales adhésives 6, 7 également recouvertes par un tissu de protection, respectivement 8, 9. Lesdites pattes complémentaires 6, 7 sont rabattables de manière à ramener le pansement à un encombrement minimum, comme représenté à la figure 2.

Les figures 4, 5 et 6 illustrent clairement les avantages de ce pansement perfectionné, toute explication complémentaire étant superflue pour l'homme de l'art. Le pansement élastique proprement dit 1 ainsi que les pattes additionnelles 6, 7 peuvent être de forme, de dimensions et en nombre variables. Dans la figure 7, on a représenté un pansement élastique 1 de forme carrée dans lequel les pattes adhésives 2, 3, 6, 7 sont les mêmes; dans la figure 8 est représenté un élément élastique 1 de grande longueur présentant les deux pattes adhésives d'about traditionnelles 2, 3, mais, de part et d'autre, une pluralité de pattes complémentaires 6, 7 afin d'appliquer les caractéristiques objets de l'invention.

#### RÉSUMÉ

L'invention concerne des perfectionnements aux pansements élastiques et similaires, constitués

substantiellement par un élément élastique proprement dit terminé, aux deux bouts, par une patte adhésive. Ces perfectionnements peuvent comporter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

a. En plus desdites pattes adhésives d'about, solidaires des deux autres côtés dudit élément élastique, au moins une patte adhésive additionnelle, en sorte que ledit pansement élastique peut être sollicité, respectivement fixé, en quatre directions orthogonales:

b. L'élément élastique de forme rectangulaire est terminé aux deux bouts par une patte adhésive et présente, solidaire de chaque bord longitudinal, une patte adhésive complémentaire;

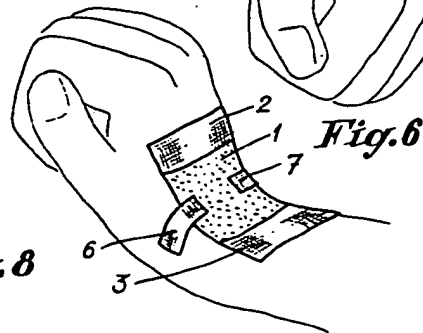
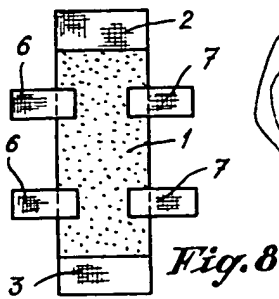
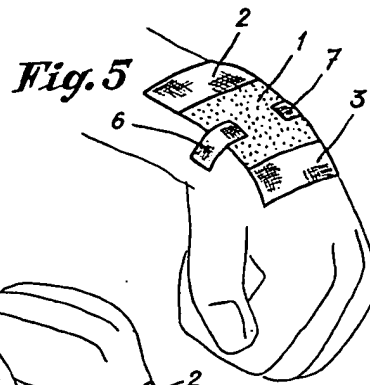
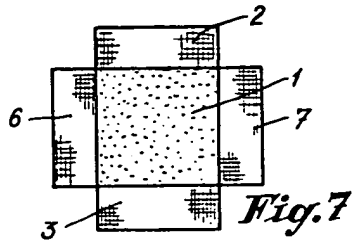
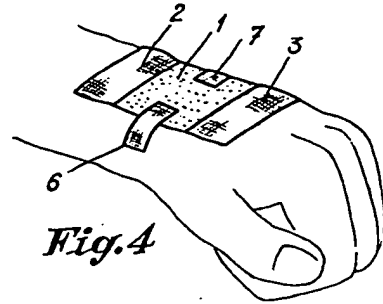
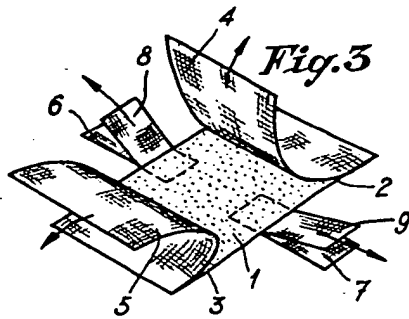
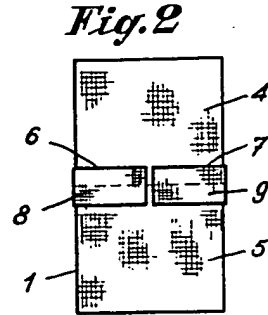
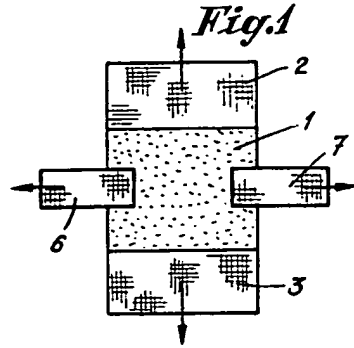
c. L'élément élastique proprement dit comporte sur ses deux bords longitudinaux, une pluralité de pattes adhésives complémentaires;

d. L'élément élastique, les pattes adhésives visuelles et les pattes adhésives complémentaires sont recouverts par un tissu (tarlatane) de protection.

L'invention concerne également, à titre de produit industriel nouveau, un bandage élastique perfectionné prêt à l'usage comportant, solidaire de tous ses bords, au moins une patte adhésive complémentaire, en sorte que ledit pansement élastique puisse être appliqué par sollicitation, respectivement fixation, dans quatre directions orthogonales.

JACQUES WERMAN.

Par procuration :  
Cabinet CHÉREAU.



**THIS PAGE BLANK (USPTO)**